

Une fresque de Françoise Schein placardera les droits fondamentaux européens à Ixelles

Accueil > Le fil info > Régions - mercredi 18 mars 2015 23h14 - Belga

[Abonnez-vous à L'Avenir à partir de 4.75€](#)

Le collège communal d'Ixelles a marqué son accord, en sa séance de lundi, pour la délivrance du permis d'urbanisme relatif au projet de l'artiste Françoise Schein, a indiqué mercredi l'échevine de l'Urbanisme et du Patrimoine Nathalie Gilson. Celui-ci consiste à placer dans l'espace public, au pont du Gerموir, une fresque céramique rappelant les droits fondamentaux européens.

Longue de 9,6m sur une hauteur de 2,7m, l'oeuvre se compose de carreaux de céramique qui seront apposés sur le mur pignon de l'immeuble bordant la placette située à l'angle de la rue du Vivier et de la rue du Gerموir.

Cette idée a pris forme à [Ixelles](#) grâce au travail de collaboration entre l'artiste et des élèves d'écoles secondaires avec le soutien du Fonds Matelaer intégré dans la fondation

[Roi Baudouin](#).

L'échevine [Nathalie Gilson](#) met en avant la portée citoyenne de ce projet à Bruxelles: "Il permettra d'accueillir dans notre commune qui abrite les institutions européennes, un oeuvre de ce type qui transmet aux jeunes générations les valeurs européennes et cela dans les deux langues nationales".

[Françoise Schein](#) est une artiste graphique et architecte née en Belgique. Depuis 1989, elle inscrit les droits humains sur les murs de différents endroits du monde. Elle a fondé l'asbl "Inscrire" en 1997.